



## **MANIFESTE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES CATALANES EN DÉFENSE DES INSTITUTIONS CATALANES, DES EMPLOYÉS PUBLICS ET DE LA POPULATION**

### *1. Défense des élus, des représentants politiques, et de la population*

L'Institut d'Études Catalanes tient à rendre public son soutien aux maires et conseillers municipaux catalans assignés à comparaître devant le juge en raison de leur disponibilité à permettre aux citoyens de leurs communes de voter lors du référendum du 1<sup>er</sup> octobre ; aux hauts cadres du gouvernement de la Generalitat de Catalunya, arrêtés et placés en garde à vue en raison de leur contribution aux préparatifs du référendum, et aux professionnels qui y ont apporté leur soutien avec leurs savoir-faire respectifs, pour respecter le droit du peuple catalan à s'exprimer librement. Nous constatons que vouloir empêcher les représentants politiques de la Catalogne, élus démocratiquement, de mener à bien le mandat reçu de leurs électeurs de pouvoir exercer le droit à décider, constitue une atteinte grave à la vie démocratique et une offense à l'ensemble des citoyens.

### *2. Défense des institutions de la Catalogne*

L'Institut d'Études Catalanes déclare aussi rejeter clairement l'instrumentalisation faite par l'exécutif espagnol de la Cour constitutionnelle et du système judiciaire de l'État, qui ont par ailleurs agi avec une diligence exceptionnelle, afin d'empêcher le fonctionnement ordinaire du Parlement catalan ; la mise en danger de l'inviolabilité de ses membres ; l'invalidation d'un bon nombre de ses initiatives, de toute nature, qu'elles soient d'ordre politique ou même orientées à améliorer les conditions de vie de la population catalane.

### *3. Condamnation des procédés anti-démocratiques*

Du point de vue du droit, les agissements de l'exécutif espagnol, de la Cour constitutionnelle, du procureur général de l'État et autres instances judiciaires doivent être qualifiés, sans palliatifs, de mystification de la division des pouvoirs. L'utilisation que le pouvoir exécutif espagnol fait du pouvoir judiciaire étatique est particulièrement grave et sans éthique, s'agissant d'abroger les compétences du législatif catalan.

### *4. Condamnation de l'état d'exception*

L'appropriation par l'exécutif espagnol des finances du gouvernement de la Generalitat de Catalunya, l'arrestation de personnel en charge d'affaires publiques, la saisie de matériel préparé pour la consultation du 1<sup>er</sup> octobre et l'altération de la vie publique catalane qui en découle signifient l'instauration *de facto* d'un état d'exception non déclaré, clairement contraire aux dispositions de la constitution espagnole elle-même et de l'ordre juridique étatique, ce qui ne peut qu'évoquer avec grande tristesse et inquiétude des situations d'un passé que nous avons cru révolu.

Des droits et des libertés individuels et collectifs, tels que la liberté d'expression, de réunion et de participation politique, ont été limités alors qu'il sont tous reconnus dans le droit espagnol, européen et international.

L'Institut d'Études Catalanes, qui depuis sa naissance a toujours œuvré en défense de la langue et la culture catalanes et qui s'est récemment prononcé favorable au droit à décider qui assiste la nation catalane, rend publique cette déclaration en défense de la démocratie, des institutions de la Catalogne et de la dignité du peuple catalan.